

Éco fiche du Marin n°4

Art 4- Pour la vaisselle, l'entretien et la toilette, je n'utilise que des produits ménagers, des détergents, des savons et des shampoings naturels et biodégradables. Je limite ma consommation d'eau douce, à terre comme en mer.

La Charte de l'éco-marin contient 13 petits articles essentiels, qu'en tant qu' « ambassadeurs de la mer » ses signataires doivent respecter et essayer de mettre en application.

Parce que la Charte de l'éco-marin ne se veut pas être un « simple bout de papier », nous avons créé les « éco fiches du Marin » qui facilitent l'application de cette charte et vous donne des solutions face aux différentes difficultés que vous pouvez rencontrer dans son application.

- **Comment choisir un produit d'entretien ménager respectueux de l'environnement ?**



Un produit écologique doit être :

- Biodégradable
- Non toxique
- Non testé sur les animaux
- Sans gaz pour un respect de la couche d'ozone
- Dans un emballage recyclable

Un produit dit « écologique » doit être respectueux **tout au long de son cycle de vie** que ce soit dans les phases de production du produit, d'utilisation et de fin de vie.

Ainsi nous préférons privilégier des produits créés à partir de végétaux **issus de l'agriculture biologique**.

L'agriculture biologique constitue un mode de production qui trouve son originalité dans le recours à des pratiques culturales et d'élevage soucieuses du respect des équilibres naturels. Ainsi, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des OGM et limite l'emploi d'intrants.

Pour reconnaître des produits **respectueux de la nature et de l'homme**, il existe certains logos apposés sur le contenant du produit qui attestent de leur authenticité.



Si vous souhaitez être guidé vers certains fournisseurs de produits respectueux de l'environnement, vous pouvez nous contacter.

- **Pourquoi limiter ma consommation d'eau douce et comment ?**

Parce que l'eau douce n'est pas **une ressource inépuisable** ; il est primordial de ne pas la gaspiller.

Faire des économies d'eau est donc une priorité afin d'atténuer le risque d'un déséquilibre entre la demande et la ressource disponible.

Quelques gestes simples peuvent vous permettre d'économiser l'eau au quotidien :

- Remplir ses bacs pour faire la vaisselle et ne pas laisser le robinet couler
- Eviter de prendre des bains et privilégier la douche
- Ne pas laisser le robinet couler lorsque l'on se brosse les dents
- Nettoyer sa voiture, le pont de son bateau au seau d'eau et non avec un tuyau d'arrosage
- Boire de l'eau du robinet et non en bouteille, en plus d'économiser l'eau vous limiter également votre production de déchets

Association Echo Mer
8 quai George Simenon
17000 LA ROCHELLE
Tel : 06 62 00 44 85
Echo-mer@wanadoo.fr

